

# Rapport public Parcoursup session 2023

First Avenir - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

## Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
First Avenir - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	30	392	0

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En plus des enseignements généraux (culture générale et deux langues étrangères), la formation comporte des enseignements professionnels : Gestion de la relation client : l'accueil, la promotion, la prospection, la négociation commerciale, la gestion des réclamations, Gestion de l'information touristique, les étudiants choisissent une dominante information et multimédias (logiciels bureautiques et de publication, web) ou information et touristique (apprentissage des plateformes de réservation. Elaboration de l'offre touristique : le droit (Code du tourisme, Code de la consommation, etc), le cadre institutionnel, le marché et la géographie du tourisme...La professionnalisation est renforcée par des ateliers qui permettent aux étudiants d'approfondir le programme par des cas pratiques (études de cas en collaboration avec des entreprises, la commercialisation de voyages d'affaires en langue étrangère, ...). La réalisation d'une étude personnalisée encadrée, leur permet d'élaborer leur projet professionnel en choisissant un thème comme les croisières ou le guidage. Cette étude donne lieu à un rapport qui avec le livret recensant toutes les activités professionnalisantes sont évaluées à l'examen

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Pour les séries générales (ES, Générale et Littéraire) ainsi que pour les séries STMG et Professionnelles, l'examen des vœux s'est fondé en partie sur une évaluation qualitative prenant en compte les résultats obtenus dans les matières suivantes :

- Français
- Histoire/Géographie
- Langue vivante A
- Langue vivante B

Les résultats obtenus dans ces matières sont considérés sur les années de première, terminale ainsi que pendant les épreuves de baccalauréat.

La moyenne générale obtenue en première, terminale et aux épreuves du baccalauréat sont également pris en compte.

Pour les autres séries, l'examen des vœux s'est fait sans recours au traitement algorithmique en se basant cependant sur les mêmes critères d'appréciation.

Une attention particulière a été portée à l'**assiduité** de l'étudiant pendant les années de première et de terminale ainsi qu'au **projet professionnel** exprimé par le candidat.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats intéressés par la filière tourisme doivent porter une attention particulière à la rédaction de leur CV en Français et dans la mesure du possible en Anglais.

Le CV doit impérativement comporter une photo **professionnelle** du candidat et mettre en avant les compétences recherchées dans ce secteur d'activité : qualité d'accueil, disponibilité, sens de l'écoute, prise d'initiative, flexibilité. Toutes les expériences professionnelles éventuelles qui mettent en valeur ces compétences devront être facilement identifiable à la lecture du CV. Enfin la maîtrise des langues étrangères doit être clairement mentionnée sur le CV en précisant les niveaux de maîtrise (A1, A2, B1, B2, C1, C2) préférables aux mentions (scolaire, intermédiaire, langue maternelle, etc).

Les étudiants doivent se renseigner sur les spécificités des métiers du tourisme, notamment les métiers de l'hôtellerie et les contraintes qui leur sont inhérentes : horaires décalés, travail le week-end, etc.

Ils doivent se familiariser avec les techniques de prospection et de recherche d'entreprise, se préparer à passer des entretiens et en général, adopter une attitude professionnelle (adresse email professionnelle, messagerie vocale, tenue vestimentaire, ponctualité, courtoisie).

Ils doivent enfin se renseigner sur les débouchés post-bts à la fois les entreprises qui recrutent mais également les possibilités de poursuite d'études.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Progression des moyennes	Notes en Français. Notes en histoire/Géographie. Notes de LV A. Notes de LV B. Notes de l'écrit de Français à l'épreuve du baccalauréat. Moyenne générale de première. Moyenne générale de terminale. Moyenne du BAC.	Progression des moyennes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Qualité de l'expression écrite en Français. Capacité à l'oral en Français et en Anglais.	Capacité à l'oral, Qualité de l'orthographe, Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Important
Savoir-être	Savoir-être	- Capacité à s'investir - Disponibilité et réactivité - Capacité à adopter une attitude professionnelle	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	- Intérêt pour le secteur touristique - Connaissance des métiers du tourisme, des spécificités et contraintes liés à ce secteur - Capacité à formuler un projet professionnel cohérent dans le secteur touristique	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	- Voyages à l'étranger - Ouverture à des cultures étrangères	Engagement associatif	Complémentaire

**Signature :**

Hassan LAHLOU,

Directeur de l'établissement First Avenir